

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



SUBVENTIONS POUR CONFÉRENCE HORS PROVINCE

FICHE D'INFORMATION

But :

Un fonds été établi pour les subventions pour les conférences hors province afin d'offrir un soutien aux enseignants qui souhaitent assister à des conférences à des fins de perfectionnement professionnel. Pour aider le plus grand nombre d'enseignants, aucune subvention n'excède 475 \$.

Admissibilité :

Pour être admissible, la personne doit être un membre actif du Nova Scotia Teachers Union (NSTU) au moment de la demande. Les membres actifs sont les personnes décrites à l'article 12 de la *Teaching Profession Act* et à l'article 1 du Règlement intérieur du NSTU.

Les membres du NSTU assistant à des conférences hors de la province durant une année scolaire (1^{er} septembre au 30 juin) sont admissibles à ces subventions. Les membres du NSTU assistant à des conférences hors de la province en juillet et en août ne sont pas admissibles à ces subventions.

Une personne ne peut recevoir cette subvention qu'une fois tous les deux ans.

Processus de demande :

1. Les demandes doivent comporter tous les éléments figurant sur le plus récent formulaire, dans l'ordre. **On préfère que les demandes soient tapées.** Vous pouvez obtenir un formulaire de demande auprès du bureau du NSTU, du/de la v.-p., perfectionnement professionnel de votre section locale ou de votre représentant scolaire ou le télécharger à partir de la page d'accueil du site du NSTU (<http://www.nstu.ca>).
11. Ne pas utiliser d'acronymes sans les expliquer.
111. Les récipiendaires des Subventions pour conférence hors province doivent soumettre un rapport tapé au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à la fin de la conférence. La subvention sera versée à la réception de ce rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être consulté par les membres par l'entremise de la bibliothèque et du site Web du NSTU.

Processus de sélection :

1. Les subventions sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel (PP).
- n. Le Comité de PP examine toutes les demandes selon les critères suivants :
 - Contributions au Nova Scotia Teachers Union;
 - Contributions à la profession;
 - Contributions à l'école et à la collectivité;
 - Bénéfices pour la profession;
 - Considération plus particulière accordée à un enseignant débutant dans la profession.
- m. La rémunération d'autres sources et les dépenses engagées peuvent être considérées lors de la détermination du montant octroyé.

Date limite :

Les subventions sont décernées trois fois par année. Les demandes, y compris celles envoyées par télécopieur, doivent être reçues au bureau central du NSTU au plus tard à 16 h le premier mercredi d'octobre, de janvier et de mars.

Rapport :

Les fonds seront octroyés à la réception des documents suivants :

- a) un rapport tapé sur la conférence qui sera enregistré dans la bibliothèque du NSTU;
- b) une preuve de présence.

Si la demande est approuvée avant la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours suivant la fin de celle-ci.

Si la demande est approuvée après la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours suivant l'avis d'approbation.

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION

PERFECTIONNEMENT



SUBVENTIONS POUR CONFÉRENCE HORS PROVINCE

CONFIDENTIEL

DATE LIMITE :

**LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU CENTRAL DU NSTU AU PLUS TARD
À 16 H LE PREMIER MERCREDI D'OCTOBRE, DE JANVIER ET DE MARS.**

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : _____

ADRESSE POSTALE : _____

_____ CODE POSTAL : _____

ÉCOLE : _____ SECTION LOCALE DU NSTU : _____

AFFECTATION DANS L'ÉCOLE/LE SYSTÈME : _____ TÉLÉPHONE : _____

ÉCOLE : _____ MAISON : _____ COURRIEL : _____

TÉLÉC. : _____ NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT EN N.-É. : _____

N° PROFESSIONNEL : _____ NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT AILLEURS : _____

**SUR UNE FEUILLE DE PAPIER DISTINCTE, PRÉFÉRABLEMENT TAPÉE ET CLAIREMENT IDENTIFIÉE, INDIQUEZ
CE QUI SUIT :**

- A1. Vos contributions au NSTU (*y compris aux associations locales, provinciales, régionales et professionnelles*).
- A2. Vos contributions à la profession (*c.-à-d., comment vous aider les autres et vous-même grâce au perfectionnement professionnel et du personnel et à l'élaboration de programme*).
- A3. Vos contributions à l'école et à la collectivité (*p. ex., activités scolaires bénévoles, engagement communautaire dépassant le cadre de votre emploi*).

PARTIE B : DESCRIPTION DU PROGRAMME

NOM DE LA CONFÉRENCE : _____

DATES DE LA CONFÉRENCE : _____

LIEU DE LA CONFÉRENCE : _____

AVEZ-VOUS DÉJÀ ASSISTÉ À CETTE CONFÉRENCE? SI OUI, _____ OUI 0 NON 0
INDIQUEZ LES ANNÉES OÙ VOUS Y AVEZ ASSISTÉ. _____

SUR UNE FEUILLE DE PAPIER DISTINCTE, PRÉFÉRABLEMENT TAPÉE ET CLAIREMENT IDENTIFIÉE, Veuillez INSCRIRE CE QUI SUIT :

B1. Description de la conférence : (inclure un aperçu de votre agenda PERSONNEL et le domaine d'intérêt)

B2. En expliquer les avantages pour votre affectation, votre croissance professionnelle et le milieu de l'éducation.

COÛT ESTIMÉ :

Inscription	_____ \$
Hébergement	_____ \$
Repas	_____ \$
Déplacements	_____ \$
Autre	_____ \$
Total	_____ \$

Énumérer les autres sources de revenus :

Montant de la demande : _____ Montant accordé : _____

Avez-vous reçu une Subvention pour conférence hors province au cours des deux dernières années? _____

J'atteste par la présente que les renseignements susmentionnés sont exacts, au meilleur de mes connaissances.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

POSTER OU ENVOYER CE FORMULAIRE PAR TÉLÉCOPIEUR À :

PRÉSIDENT,
COMITÉ PROVINCIAL DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU
NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
3106, CHEMIN JOSEPH HOWE
HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
PERFECTIONNEMENT

7

TÉLÉCOPIEUR : 477-3517

Révisé : février 2020